

granitiques de Saint-Agrève, des cailloux roulés volcaniques, que les habitants croient avoir été apportés par des passants, tellement ils sont étrangers au sol qui les supporte, et bien plus, tout le haut plateau que surmonte le Mézenc et qui domine à la fois le Rhône et la Loire, se montrera jonché des restes analogues d'un ancien cours d'eau.

Alors tous les phénomènes s'expliquent ; de grandes eaux ont surmonté la plupart des sommités primordiales de la France centrale ; leur élévation de 1,300 à 1,400 mètres leur a permis de battre les flancs des pâtés volcaniques du Mézenc, du Gerbier-de-Jones, du Mont-Dore et du Cantal ; elles ont peut-être même pénétré à quelque distance dans l'intérieur des fractures de ces cratères de soulèvement, et c'est probablement à elles qu'il faut attribuer une partie des démolitions qui, tout autant que les éboulements des temps actuels, en rendent certaines faces entièrement inabordables.

Sur l'ensemble du plateau, les érosions de ces courants se sont aussi combinées aux formes du soulèvement ; elles les ont compliqué de leurs effets propres ; de là cette disposition irrégulière des dépressions qui ne s'accorde que difficilement avec celle des axes de fracture et de bombement : de là enfin cette immense quantité de vallées et de petits ruisseaux dont la direction dans tous les sens a déjà été indiquée par MM. Elie de Beaumont et Dufrenoy, comme caractéristique pour ces régions primordiales.

Si l'on considère les excavations des bassins tertiaires du Puy et de l'Auvergne, celles qu'ont subi les conglomérats lacustres de la Bresse, on arrive naturellement à conclure que c'est vers la fin de l'époque tertiaire que ce flux est survenu. Mais, autour de cette période, l'énergie volcanique développait toute son intensité ; déjà d'anciennes coulées basaltiques s'étaient étalées sur l'Auvergne, le Velay, le Vivarais et le Languedoc ; elles furent déchiquetées par le tor-